



INFORMATION AUX MUNICIPALITES DES COMMUNES MEMBRES

Stratégie fiscale 2022 et mesures d'impulsion du Conseil d'Etat

Le 6 juin, dans le prolongement de la RIE III, le Conseil d'Etat a publié sa stratégie fiscale pour la législature, ainsi que des mesures d'impulsion financière.

Ces dernières impliquent notamment une baisse du coefficient cantonal échelonnée et propose une augmentation de certaines déductions, pour frais de garde et pour primes d'assurance-maladie.

Or, si la baisse du coefficient cantonal n'aura pas d'influence sur les revenus fiscaux des communes, une première évaluation montre que les autres déductions impacteront directement ceux-ci.

En effet, si on part du principe que le Canton touche environ 2/3 des recettes fiscales et les communes 1/3, sachant que la baisse des recettes du Canton sera de 43 millions ; 3 millions liés aux déductions des frais de garde et 40 millions liés aux déductions pour l'assurance maladie ; elle débouchera sur **une baisse de recettes fiscales de 21,5 millions environ pour les communes.**

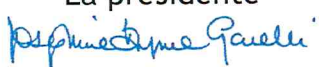
Cette situation est bien évidemment très préoccupante, surtout si l'on considère tous les autres sacrifices financiers que devront consentir les communes, suite, entre autres, à la mise en place anticipée de la RIE III vaudoise (177 millions cf. le communiqué commun UCV/AdCV envoyé le 14 mai 2018)

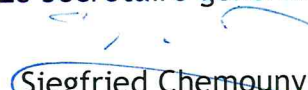
A ce jour, les 50 millions demandés dans le cadre de la motion Mischler ne semblent pas encore acquis et cette nouvelle annonce de charges supplémentaires pour les communes de 21,5 millions accentue leur incertitude face aux conséquences des décisions unilatérales du Conseil d'Etat.

En tout état cause, le Comité de l'AdCV entend se montrer particulièrement vigilant lors des négociations annoncées par le Conseil d'Etat et continue plus que jamais son combat pour l'autonomie communale de toutes les communes.

Mont-sur-Rolle, le 8 juin 2018

Association de Communes Vaudoises
AdCV

La présidente

Josephine Byrne Garelli

Le Secrétaire général

Siegfried Chemouny